

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonso ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Monsieur Bernard FISCHER

**N° CP/2017/441 - 06030 - Manifestations, réceptions et évènements**  
**Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations**

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président décide

- d'attribuer une subvention au Syndicat des avocats de France (Congrès des Syndicats des avocats de France à Strasbourg du 10 au 12 novembre 2017) d'un montant de 2 000 € ;
- d'attribuer une subvention à Communica Organisation (Congrès – Salon Préventica à Strasbourg du 7 au 9 novembre 2017) d'un montant de 10 000 € ;
- d'approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre le Département et la société Communica Organisation ;
- d'autoriser le président du Conseil Départemental à signer la convention avec la société Communica Organisation.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1111928-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17